



LES USURES DE A À Z



PROGRAMME

**1 JOURNÉE DÉDIÉE SUR LA PRISE EN CHARGE DES USURES
LÉGÈRES À SÉVÈRES EN OMNIPRATIQUE AU CABINET
DENTAIRE.**

Aiguiser son regard à la pathologie en pleine expansion.

Détecter et prendre en charge les usures dès leurs apparition.

Prise en charge d'un patient atteint d'usures sévères.

OBJECTIFS

ÊTRE CAPABLE DE PRENDRE EN CHARGE LES USURES PATHOLOGIQUES CONTEMPORAINE : DE LEURS PRÉMICES AU CAS SÉVÈRE.

DE DIAGNOSTIQUER DES USURES DEPUIS LES PRÉMICES DE CELLES-CI JUSQU'AUX CAS SÉVÈRES.

SAVOIR METTRE EN PLACE UN TRAITEMENT QU'IL SOIT PRÉVENTIF OU CURATIF SELON LES LÉSIONS.

SAVOIR PRENDRE EN CHARGE UN PATIENT PRÉSENTANT UNE USURE SÉVÈRE GÉNÉRALISÉE AVEC DES TECHNIQUES DE TRAITEMENT CONTEMPORAIN.

Présentiel	1 journée (8h)	Tarif : voir site internet
PARTICIPANTS : Professionnels de santé spécialisé en chirurgie dentaire	PRE-REQUIS : être dentiste, prothésiste, aide ou assistante dentaire	INTERVENANTS : à retrouver sur le site internet
MODALITES D'EVALUATION : nous attachons à vérifier que l'apprenant ne rencontre pas de difficultés. Des QCM peuvent être proposés en début, et obligatoirement en fin de cours de formation. Lors des séances de travaux pratiques, l'encadrant vérifie l'évaluation des acquis, en échange direct. Vérification de compréhension. Évaluation sur les modèles pédagogiques.	VALIDATION : A l'issue de la formation accès au certificat de réalisation	ACCESSIBILITE Pour les personnes en situation de Handicap, contactez-nous par notre formulaire de contact contact@formatio n-dent-art.fr
DATES : Voir calendrier sur le site internet (nos dates)	LIEUX : Voir calendrier sur le site internet (nos dates)	NOMBRE DE PARTICIPANTS : minimum 4 maximum 20
CONDITION D'ANNULATION : en cas d'annulation par le participant : Après le délai de rétractation de 15 jours et pour toute annulation survenue dans les 89 jours avant le début de la prestation de formation, 30% du montant total du cout de la formation est dû. - Entre 90 jours et 46 jours avant le début de la prestation de formation, 50% du montant total de la formation est dû. - A partir de 45 jours avant début de la prestation de formation, la totalité du montant de la formation est dû.	INSCRIPTION :immédiate jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation, en fonction des places disponibles, sous réserve d'un acompte de 50% du montant de la formation.	MOYENS PEDAGOGIQUES : Écran de projection, tablettes, ordinateurs, modèles pédagogiques (fausses dents, caméra optique..), matériel consommable et spécifique de chirurgie dentaire.